

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE ADAPTATION SCOLAIRE ET SCOLARISATION DES ELEVES HANDICAPES

Dossier suivi par : Olivier GROMY

Inspection Académique Cité Administrative 15 bis, rue Dupetit-Thouars 49047 ANGERS cedex

Tél: 02 41 74 35 76 Télécopie: 02 41 74 35 22 ien.ash49@ac-nantes.fr Angers, le 23 juin 2012

Madame la Directrice académique des services de l'éducation nationale de Maine-et-Loire

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants de SEGPA Mesdames les Directrices adjointes et Messieurs les Directeurs adjoints chargés de SEGPA

Mesdames et Messieurs les Enseignants coordonnateurs d'Ulis TFC (pour information)

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Mesdames, Messieurs,

Objet: évaluations en SEGPA

Dans le prolongement des dispositions retenues au cours de l'année scolaire 2011-2012, vous trouverez ci-dessous les modalités d'organisation des évaluations départementales en début de 6<sup>ème</sup> SEGPA et de 4<sup>ème</sup> SEGPA à la rentrée 2012.

Niveau concerné	6 <sup>eme</sup> SEGPA	4 <sup>ème</sup> SEGPA
Matériel du protocole	<ul> <li>✓ un livret élève français</li> <li>✓ un livret élève mathématiques</li> <li>✓ un livret enseignant</li> <li>✓ une application « excel » pour l'exploitation des résultats</li> </ul>	
Accès au matériel	Envoi des livrets par IEN ASH 49  N.B.: l'application « excel » sera adressée dès validation de l'outil par l'équipe de concepteurs (académie de Lille)	
Calendrier de la passation	jusqu'au 22 septembre 2012 dernier délai	
Date retour des données saisies (dans le but d'élaborer une synthèse départementale)	1 <sup>er</sup> octobre 2012 (cdo49@ac-nantes.fr)	
but d'élaborer une synthèse départementale)		

Les équipes pourront organiser un retest de l'évaluation au mois de mai 2013 afin de pointer les progrès des élèves suite aux actions mises en place. Les données ainsi recueillies pourront notamment être prises en compte dans le bilan annuel établi pour chaque élève de SEGPA.

Je vous sais gré de l'accueil favorable que vous réserverez à une organisation conçue pour le bénéfice personnel des élèves et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de ma considération distinguée.

Françoise FOURNERET

4 -